

Recommandations pour la pratique de l'escalade sur S.A.E. et sites sportifs

RECOMMANDATIONS GENERALES

1- Se préparer

Se renseigner:

- sur le type de site : niveau de difficulté des voies, engagement, équipement, accès;
- sur la gestion du site ;
- sur les services de secours locaux (police, gendarmerie, pompiers).

S'informer précisément :

- sur la réglementation spécifique au public concerné ;
- sur la réglementation locale.

2- S'équiper

Emporter du matériel adapté au site et aux conditions météorologiques (en fonction de l'engagement).

Matériel d'escalade conforme aux normes européennes (C.E.N.) ou à défaut UIAA.

Individuel:

- chaussures adaptées,
- baudrier, descendeur, mousquetons et dégaines (si escalade en tête), casque (si nécessaire).

Collectif:

- cordes dynamiques (spécifiques escalade) adaptées au : site, type de pratique et public;
- mousquetons de sécurité, anneaux de cordelette et sangle.

De sécurité :

- trousse de premier secours ;
- matériel de remontée sur corde.

3- Progresser en sécurité

- rester toujours assuré;
- contrôler systématiquement les amarrages ;
- vérifier la longueur des cordes et leur état ;
- respecter les règles techniques de sécurité;
- rester plus que vigilant pendant les manoeuvres en paroi (prise de moulinette, descente en rappel, relais ...);
- utiliser des termes clairs et convenus entre les membres du groupe.

4- Respecter le milieu et les autres usagers :

- des pêcheurs, randonneurs, chasseurs et d'autres grimpeurs partagent votre terrain de loisir : soyez patients avec ceux qui vous précèdent, conciliants avec ceux qui vous doublent.
- respectez les propriétaires, gestionnaires et équipeurs du site ;
- respectez le site, la flore, la faune ...
- ramenez vos déchets (sacs poubelles)
- respectez les itinéraires d'accès et de retour: ne piétinez pas les clôtures, refermez les barrières
- parquez raisonnablement votre véhicule.
- consultez mais ne photocopiez pas les topos et documents techniques

RECOMMANDATIONS POUR L'ENCADREMENT

Le nombre de participants par encadrant sera apprécié selon les paramètres suivants :

- type de pratique : bloc, moulinette, escalade en tête.
- âge et / ou maturité des participants ;
- niveau de discipline et d'autonomie des pratiquants ;
- type d'équipement du site ;
- adaptation du site à la gestion du groupe.
- qualification et expériences du / des cadre(s).
- disponibilité du matériel obligatoire.